PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 30 janvier 2023, à 18 h 30, à la salle du conseil située au 893, rue Moreau, Municipalité de Wickham.

Sont présents : Guy Leroux, conseiller; Chantal Giroux, conseillère; Michael Côté, conseiller; Charles-Antoine Fauteux, conseiller; Raymonde Côté, conseillère; Pierre Côté, conseiller, formant quorum sous la présidence du maire Ian Lacharité.

Est également présent Catherine Pepin, directrice générale et greffière-trésorière.

Constatation est faite que chaque membre du conseil a bien reçu l'avis de convocation.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
Le maire Ian Lacharité constate le quorum à 18 h 36 et déclare la séance ouverte.

2023-01-041 **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
L'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil. Il est proposé par le conseiller Charles-Antoine Fauteux, appuyé par la conseillère Raymonde Côté que l'ordre du jour de la présente séance soit le suivant :

Ordre du jour

1. ouverture de la séance
2. adoption de l'ordre du jour
3. dépôt des prévisions budgétaires de l'année 2023
4. adoption des prévisions budgétaires de l'année 2023
5. rapport sur les prévisions budgétaires 2023
6. programme des dépenses en immobilisations – années 2023, 2024 et 2025
7. période de questions
8. levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2023-01-042 **3. DÉPÔT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE 2023**
Le maire Ian Lacharité dépose les prévisions budgétaires incluant les activités d'investissement de l'année 2023.

2023-01-043 **4. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE 2023**
Il est proposé par le conseiller Guy Leroux, appuyé par le conseiller Pierre Côté :
. d'adopter les prévisions budgétaires de l'année 2023 qui montrent des dépenses, autres activités financières et affectations au montant de 4 041 328 $ et des revenus égaux à cette somme;
. d'adopter les activités d'investissement de l'année 2023 au montant de 939 001 .
Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2023-01-044 **5. RAPPORT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023**
Il est proposé par le conseiller Michael Côté, appuyé par la conseillère Chantal Giroux de publier le résumé sur les prévisions budgétaires de l'année 2023 ainsi que le rapport explicatif dans les différents outils de communication de la Municipalité. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2023-01-045 **6. PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS – ANNÉES 2023, 2024 ET 2025**

Le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025 est déposé.

Il est proposé par la conseillère Raymonde Côté, appuyé par le conseiller Charles-Antoine Fauteux d'adopter le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025 et de le publier dans les différents outils de communication de la Municipalité. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

2023-01-046 **8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par la conseillère Chantal Giroux, appuyé par le conseiller Michael Côté que la présente séance soit levée à 18 h 41. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Ian Lacharité Maire	Catherine Pepin Directrice générale et greffière-trésorière

---

Je, Ian Lacharité, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Ian Lacharité
Maire